

Conseil de développement COMPTE RENDU de la réunion du 22 mai 2018 (Université Jean Moulin Lyon 3)

Objet : Présentation des diagnostics et enjeux de la Filière BOIS et du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglomération

Membres du Conseil de développement présents :

Mme Agnès BERTILLOT - CPME Mme Diane BERTOLINI – Numéribourg M. Guy BRESSAN – OMS M. Michael CHATELET – Jeune Chambre Eco Mme Agnès CLAIR – Territoire Bresse Revermont M. René DUCAROUGE – Centre Ain Initiative M. Jean-Michel DEFRANCE - Territoire Bourg Agglo M. Gilbert DEGLUAIRE , Territoire Bresse M. René DUCAROUGE , Centre Initiative Ain M. François ENJARY – Numéribourg M. Jacques EPAILLY – Territoire Bresse M. Yves ESPOSITO – UNSS de l'Ain M. Jacky FROMONT - Ferme du Sougey M. Xavier FROMONT , ADABio Mme Pauline GRENIER – Fabrique du monde Mme Nicole GUILLERMIN – ALEC 01	Mme Pascale GUILLET - Territoire Bresse M. Philippe JEANNIN – AFOCG01 Mme Marie-Line LACHASSAGNE – EPCC Théâtre de Bourg-en-Bresse Mme Julie LACROIX-RAVANAT – Alimentec M. Stéphane MARION , Université Lyon 3 M. André MICHON – UNSA UD 01 M. Christian MILLET -BNE Mme Annabel MONTAGNON – Chambre des Notaires de l'Ain M. Jean-Pierre PETIT – CFDT M. Jean-Paul PEULET – ALEC 01 M. Christian POLLON – APF / Handicap 01 M. Eric SAUMET – ALTEC M. Cyrille TAVERDET – CFE CGC M. Christian VUILLET – IUT Lyon 1
---	---

Membres du Conseil de développement excusés :

Mme Marie-Jo BARDET – CDOS 01 et OMS M. Charles BERNARD – AOC Beurre et crème, Syndicat de promotion de la crème et du beurre de Bresse Mme Nathalie BLANC , Chambre d'Agriculture Mme Vanessa BOUTON – La Tannerie Mme Marine DANIEL-CHOSSON - Bourg-Habitat M. Baptiste DAUJAT – FRAPNA Ain M. Jean-Baptiste DUPERRAY – Compagnie des Quidams Mme Nicole GABRILLARGUES , Territoire Sud Revermont	M. Gilles GARRIGOS – La Tannerie M. Thierry MERAT – Bourg Habitat Mme Christelle MOREL – Cie des Quidams Mme Claire NALLET – CCI M. Jean Baptiste PHILIPPON - SMTA - Alimentec Mme Marcelle POCHON – Amis du Sougey Mme Valérie PONCIN – ALTEC M. Jean REVERCHON – Territoire Sud Revermont M. Vincent ROCHE LECCA – Théâtre Bourg M. Claude ROSENBERG – ADAPAH UNA M. Jacques TOULEMONDE – Association AutoBus
--	--

Présence de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse:

Mme Carole BERTRAND – Chargée de mission développement durable et démocratie de proximité Mme Adeline BRUNET – Directrice des Politiques Contractuelles et du Développement Rural - Mission projet de territoire, Développement durable, PCAET	M. Yves CRISTIN – Conseiller délégué au développement durable et à l'environnement CA3B Mlle Cécile LAFAY , Chargée de mission transition énergétique M. Aimé NICOLIER , Vice-président, Délégué à la ruralité, à l'agriculture et à la forêt
---	--

Xavier FROMONT et **Agnès BERTHILLOT**, co-présidents du Conseil de développement introduisent la séance et rappellent l'ordre du jour. Ils remercient tous les membres participants et expriment les excuses des absents.

1. PRESENTATION DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX DE LA FILIERE BOIS présenté par Aimé NICOLIER, Vice-président, Délégué à la ruralité, à l'agriculture et à la forêt

cf Power point, réalisé en interne par la Direction des Politiques Contractuelles et du Développement Rural, mission filière Bois : Sébastien Pollet.

Questionnements du Conseil de développement :

- Quelles solutions prendre contre les espèces invasives, telles que la processionnaire du pin, la pyrale du buis ? Est-ce que le changement climatique est allé plus vite que l'adaptation des espèces ?

Réponse : D'une part, il convient de rechercher la mixité des peuplements qui ralentissent la propagation de ces espèces invasives fait partie des actions possibles. D'autre part, effectivement le changement climatique va plus vite que l'adaptation des espèces. Scientifiquement, la pyrale du buis n'est pas considérée comme indicateur du changement climatique, mais son expansion est cependant liée au réchauffement.

- Qui exploitent les forêts lorsqu'une personne décède et n'a pas de succession ?

Réponse : Ces forêts deviennent des « biens sans maître » et sont confiées à la commune.

- Le prix du chêne monte, la Chine importe du bois meilleur marché. Faut-il prendre en compte cette menace économique ?

Réponse : Oui, la raréfaction de la ressource bois est bien réelle, il faut être vigilant.

- Les enjeux de la filière Bois, sont-ils priorités à ce stade ?

Réponse : Non, pas à ce stade.

Demandes de compléments mentionnées par le conseil de développement :

- Faire plus apparaître : l'enjeu touristique, écologique de la filière bois, et les risques encourus du fait de la propagation de la pyrale du buis (paysage et incendies) ;
- Certains territoires font appel aux techniques de débardage sans moyen mécanique. Il serait intéressant que le schéma Filière Bois intègre ces techniques.
- Ajouter un enjeu de prévention des incendies en lien avec les espèces invasives.

2. PRESENTATION DU DIAGNOSTIC DU PCAET, présenté par Yves CRISTIN, Conseiller délégué au développement durable (DD) et à l'environnement

cf Power point, réalisé en interne par la Mission Projet de territoire, Développement Durable et PCAET : Cécile Lafay et Carole Bertrand.

Questionnement du Conseil de développement :

Les membres du conseil de développement sont conscients de l'urgence climatique et sont préoccupés quant à la vulnérabilité du territoire (espèces invasives, raréfaction des abeilles,...). Ils seront attentifs aux actions d'adaptation du plan climat et souhaitent que ces actions soient à la hauteur de leur préoccupation.

Demandes de compléments mentionnées par le conseil de développement :

- Est-ce qu'il est prévu une évaluation des actions déjà réalisées ?
Réponse : Suite à ce diagnostic PCAET, un bilan carbone est obligatoire sur le patrimoine et les services de la collectivité. Ce bilan permettra d'évaluer les actions réalisées.
- Pourrait-on comparer le territoire au département et à des collectivités ressemblant à la CA du bassin de Bourg-en-Bresse, concernant les gaz à effet de serre et la consommation de d'énergie ?
Réponse :
 - *Le ratio des émissions par habitant est de **7,1 tCO₂e/an**. Il est très légèrement inférieur à la moyenne du département (7,2 tCO₂e) mais supérieur à celui de la région Auvergne Rhône Alpes (6,5 tCO₂e).*
 - *La consommation d'énergie par habitant de la CA3B est de **27,1MWh**. Elle est inférieure à la moyenne constatée sur le département de l'Ain (30,3 MWh) et en région Auvergne Rhône Alpes (28,3 MWh).*
- Pour une meilleure appropriation des enjeux, les membres du Conseil de développement suggèrent d'apporter des éléments de comparaison (exemple : données de territoires semblables)
- Il sera important de faire un zoom sur les actions les plus importantes à réaliser.

CONCLUSION

Il est rappelé que la prochaine plénière portera sur la présentation des diagnostics et des enjeux des schémas globaux « Economie » et « Habitat » le jeudi 28 juin 2018 à 18h, au monastère royal de Brou (*attention visite à 17h précises pour ceux qui le souhaitent*).

Ces plénières ont pour objectif de présenter de façon global l'état d'avancement du projet de territoire.

Il est rappelé qu'il est proposé aux membres du Conseil de développement d'intégrer les ateliers élargis qui traitent spécifiquement d'un projet en présence d'élus de la collectivité et de partenaires du territoire.